

Détail de la réunion					
Date	31/05/2023		Nombre total de votants	8 présents	
Heure prévue	17h30				
Heure effective	17h45		Nombre d'observateurs		
Heure de fin	20h45				
Personnes présentes					
Atteinte du Quorum			Oui		
Lieu			LFL		
Durée de la réunion			3h00		
Type de réunions	CG		x		
	CG extraordinaire				
	AG				
	AG extraordinaire				
Membres élus		Membres de droit		Invités	
Koudjo AIDAM	X	Charlotte PEIFFER Représente Myriam HABIL	X	Marie-Renée LUBERT	X
Salomon AGBOGAN	Abs excusé	Magali TOULET	X	Nathalie PARISOT	Abs excusée
Diane ADOU	X	Sylvain ATTOH-MENSAH	Abs		
Edwige TCHODIE	Abs	Jean-Philippe MAIZOUE	Abs		
Folly KUEVIDJIN	X	Jean-Christophe BEGUE	Abs excusé		
Aïssatou BARRY	X	Laurent THOMAS	X		
Florian KRAL	Abs excusé	Thérèse DJE	X		
Debati BAWARA-AQUEREBURU	Abs excusée				
Brice AZIABU	X				
Amine KATANE	X				
Carlos AKITANI	X				
Caline DJIOWA	x				

Ordre du Jour	
#1	Présentation et approbation de l'ordre du jour
#2	Point RH : ► compte-rendu dialogue social du 10 mai ► contrats à renouveler en septembre 2023 ► recrutements personnel enseignant et administratif
#3	Point financier : ► présentation du compte financier 2022 pour l'AG ► Voyage à MONACO, projet Mouse Trap : régularisation du tarif ► Cérémonie du BAC
#4	Point travaux : ► appatams de l'école primaire et rénovation du gymnase du LFL ► Etude à réaliser pour la réfection de deux bâtiments au LFL
#5	Questions diverses
ITEM #1	
Présentation et approbation de l'ordre du jour	
Résumé des discussions	
<p>M. AIDAM fait lecture de l'ordre du jour et en raison de la présence de deux représentants du Cabinet DELOITTE pour présenter le compte financier, il propose d'inverser les points 2 et 3 de l'ordre du jour. Il demande à ce que soit ajouté aux questions diverses le sujet du PV de l'Assemblée générale du 7 décembre 2022 et celui du don à l'Amicale pour les personnels partants.</p> <p>L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.</p>	
ITEM #2	
Point financier	

Résumé des discussions► **Présentation du compte financier :**

Le cabinet DELOITTE présente le rapport d'audit des comptes 2022 : il s'agit de la prise de connaissance des faits marquants pendant l'exercice 2022, la formulation des recommandations de l'an passé prises en compte, les demandes de confirmation de solde aux tiers et banques, le programme de travail déroulé et les événements postérieurs à la clôture. Le cabinet ajoute qu'à ce jour il est encore en attente de la confirmation de solde par la BNP. Le rapport comprend les états financiers, le bilan et le compte de résultat. Le cabinet conclut que les états sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de l'établissement conformément aux règles comptables SYSCOHADA. Les recommandations proposées par le cabinet sont la mise à jour du manuel des procédures financières, un logiciel comptable permettant une interface avec le logiciel de scolarité et la finalisation de l'inventaire des immobilisations. Le cabinet ajoute que ce rapport sera mis à disposition du comité de gestion à partir du 5 juin pour questions éventuelles et explications avant l'assemblée générale du 14 juin à laquelle le cabinet participera.

Suite à cette intervention et le départ des auditeurs, Mme TOULET présente au comité le

compte financier qui sera présenté aux parents à l'assemblée générale avec un tableau sur les comptes de résultats et indicateurs financiers et un rapport de gestion.

Pour l'exécution budgétaire 2022, l'exercice est marqué par la baisse des effectifs de 40 élèves par rapport à 2021. Les effectifs pour 2022-2023 sont à 829 élèves.

- Les recettes de fonctionnement :

Leurs montants est de 2 692 69 331 FCFA. Elles se décomposent comme suit :

- Droits de scolarité en baisse de 44 millions de FCFA par rapport à 2021 et de 21 millions par rapport à la prévision.
- Droits d'inscription en baisse de 9.3 millions de FCFA
- Droits d'examen en hausse de 10.5 millions de FCFA, due à l'augmentation de candidats extérieurs mais ceux-ci ne sont pas acquis pour l'avenir car d'autres établissements conventionnés ou partenaires pourraient demander à être aussi centre d'examen.
- Section basket pour 17 208 000 FCFA
- Etude et garderie pour 1 297 916 FCFA
- Location des manuels scolaires en baisse de 1.7 millions
- La restauration de l'école primaire, qui augmente de 8.7 millions de FCFA par rapport à 2021 grâce à une hausse de fréquentation par les élèves
- Les participations des familles aux sorties et voyages scolaires pour 9 969 318 FCFA en raison des JIJ à BRUXELLES et des Jeux de la ZAC à ABIDJAN notamment.
- Autres recettes (remboursement de manuels, location école et snack LFL, le livre de l'année par EDILYFE, les tests d'entrée, le CNED, participation de l'AS aux voyages scolaires et divers remboursements de la mutualisation et livres CDI, photocopies, le tout à hauteur de 19 703 000 FCFA
- Les revenus financiers pour 42 950 200 FCFA, soit 6.9 millions de plus que prévu grâce aux intérêts des comptes locaux
- subventions : les bourses AEFÉ pour 69 élèves, bourses SCAC et Brasserie du BENIN pour un élève chacun et subvention IRF pour projet Robot.

En conclusion les recettes globales sont en baisse de 78 512 295 FCFA mais plus élevées que prévues à cause de la hausse des recettes d'examen, de la restauration et des participations des familles pour les voyages scolaires. Les perspectives sont liées à l'évolution des effectifs des années à venir.

- Les dépenses de fonctionnement :

Leur montant est de 2 423 795 623 FCFA, en baisse de 2.9 Millions de FCFA par rapport à 2021. Elles se décomposent comme suit :

- Les dépenses de personnels qui représentent 65% des dépenses pour 1 374 270 808 FCFA dont la masse salariale des enseignants qui est en baisse suite à l'évolution du statut des personnels résidents et l'absence de recrutement exceptionnel pour la rentrée 2022, la masse salariale des agents de maîtrise qui reste stable et la masse salariale des agents d'exécution qui est en baisse suite au départ de 2 personnels non remplacés.
- Les dépenses pédagogiques sont en hausse de 27 millions de FCFA dont 10.3 millions de FCFA pour l'achat de matériel de classe et laboratoire et environ 15.9 millions de FCFA pour les projets pédagogiques et voyages
- Les dépenses de viabilisation, de location et d'entretien augmentent de 7 millions, dues à l'augmentation du carburant, de travaux de peinture et de plomberie et réparation de système centralisé de climatisation.
- Les autres dépenses : elles sont globalement en baisse de 4.5 millions de FCFA par rapport à 2021. Sont en baisse les créances irrécouvrables, les frais de transitaires, les frais bancaires et

les dépenses sur solde du crédit kermesse. Par contre certaines ont augmenté comme la restauration au Primaire, la prestation de l'inventaire, la prestation pour l'entretien et les taxes communales avec un rattrapage de 2021 ainsi que les taxes sur les contrats de travail avec un rattrapage sur 2020 et 2021.

- La participation financière à l'AEFE : elle est en hausse d'environ 7.7 millions de FCFA à cause d'une augmentation des effectifs à la rentrée 2021.
- Les bourses et aides dont le montant est équivalent en recettes, les bourses sont en baisse suite à un nombre moins important de boursiers et les exonérations de frais de scolarité 3^{ème} enfant et enfant de contrat local augmentent de 2.5 millions de FCFA par rapport à 2021.
- Les intérêts sur emprunt pour 5 830 749 FCFA et dont le montant sera fixe jusqu'à la fin du prêt soit en 2034.
- Les provisions pour risques et charges pour 9 739 319 FCFA, c'est l'actualisation annuelle des provisions pour indemnités de fin de service
- Les amortissements pour 307 457 653 FCFA

- Les recettes d'investissement : il s'agit des subventions versées par l'AEFE, cette année l'établissement a obtenu une subvention pour « le développement du numérique » d'un montant de 9 431 350 FCFA.

- Les dépenses d'investissement : Il y a le remboursement de l'emprunt d'un montant de 91 196 029 FCFA et les dépenses suivantes pour un montant total de 141 077 615 FCFA :

- Matériel informatique dont 40 PC, 12 vidéoprojecteurs et un scanner pour les examens
- Matériel pédagogique pour EPS, SVT et Musique
- Mobilier dont tables, chaises, meubles pour foyer des élèves
- Travaux de sécurisation (SAS du lycée, alarme incendie de l'école, vidéosurveillance et alarme anti-intrusion)
- Travaux de rénovation (façade du lycée, peinture métallique de l'école)
- Aménagements : agrandissement du préau de l'école et drainage de la cour côté élémentaire.

A ce sujet Mme DJE se dit très satisfaite des travaux et souhaiterait qu'il en soit fait de même dans la cour maternelle.

- Les indicateurs financiers :

• Le résultat d'exploitation : il est de 268 273 708 FCFA, il représente la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Il est en baisse de 20 318 142 FCFA par rapport à 2021.

• Le résultat net : il est de 258 840 408 FCFA. C'est la différence entre les recettes et les dépenses réellement encaissables après déduction des amortissements et des provisions. Il va abonder les réserves.

• Le fonds de roulement : il est de 1 106 317 434 FCFA et représente 164 jours de fonctionnement et 135 jours en déduisant les provisions. Pour rappel, il était de 85 jours en 2018, 46 jours en 2019, 54 jours en 2020, 125 jours en 2021.

• La trésorerie : elle est de 1 409 644 440 FCFA et permet un fonctionnement théorique de 209 jours. En 2021, elle était de 953 998 860 FCFA.

- Conclusions et perspectives

La baisse des effectifs a entraîné une baisse des recettes, les dépenses ont été maîtrisées et le résultat est positif et permet de conforter les réserves.

Il a été décidé de lancer une étude pour continuer la rénovation des bâtiments du LFL, ces investissements seront à faire sur fonds propre car l'établissement est endetté jusqu'en 2034.

► Voyage à MONACO, projet Mouse Trap : régularisation du tarif

M. THOMAS annonce que ce projet n'avait pas été chiffré en octobre car sa tenue n'était pas certifiée mais une équipe de cours de technologie a été sélectionnée pour le concours à MONACO. Dans l'urgence les billets ont donc été pris et ce montant doit être voté par le comité de gestion. Le voyage comprenait 3 élèves et un accompagnateur avec un départ le 24 mai et un retour le 30 mai, l'équipe a fini 9^{ème} sur 16 et a reçu le prix du design, innovation et créativité pour leur réalisation. Mme TOULET indique que le tarif à valider est de 1 340 000 FCFA à la charge des familles.

M. AIDAM demande une régularisation de ce tarif :

VOTE	Nombre de votants : 8
Mainlevée	X
POUR	8
CONTRE	0
ABS	0

► Cérémonie du BAC

M. THOMAS rappelle que ce moment est important dans la vie de l'établissement et des parents d'élèves, c'est la célébration des nouveaux bacheliers. L'an passé, la cérémonie s'est déroulée à l'Agora Senghor. La date avancée est le 30 juin-

19H15 : départ de M. AKITANI

ITEM#3	Point RH
--------	----------

Résumé des discussions

► Compte-rendu dialogue social du 10 mai.

Mme DJIOWA fait un résumé de cette réunion, les points abordés ont été :

- La fréquence des réunions
- La présentation du budget aux personnels
- La prise en charge des cartes de séjour
- Les mesures pour augmenter les recettes et réduire les dépenses
- En divers : la catégorie E6 pour les aides-maternelles, un retour sur le 1^{er} Mai et les tampons sur les bulletins de paie.

Pour la fréquence des réunions, les représentants ont demandé à leurs affiliés ce qu'ils souhaitent et ceux-ci ont répondu en majorité qu'ils souhaitent rester comme avant soit une réunion de dialogue social avant chaque comité. Cependant il avait été convenu et les représentants étaient eux-mêmes d'accord sur le principe proposé de deux réunions dans l'année et d'autres en fonction de leurs demandes sur des sujets définis et aussi la possibilité à un représentant de demander une invitation pour évoquer un sujet pendant un comité de gestion. Cette demande devra être déposée par écrit au préalable au comité de gestion.

19h35 : départ de M. KUEVIDJIN

M. AIDAM demande le vote du principe d'invitation d'un représentant du personnel pour présentation de requêtes au comité :

VOTE	Nombre de votants : 6
Mainlevée	X
POUR	6
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Ensuite les personnels ont souhaité une présentation du budget, Mme DJIOWA informe que Mme TOULET est d'accord pour faire une présentation après celle de l'assemblée générale aux représentants du personnel.

Concernant les cartes de séjour, étant donné que les nouveaux détachés seront pris en charge par l'AEFE. Pour les mesures économiques, la liste faite par les représentants a été prise en compte, cependant Mme DJIOWA déclare que parmi leurs propositions beaucoup sont déjà en place et les autres ne permettent pas de justifier une quelconque économie.

Les représentants ont remercié le comité de gestion pour la tenue de la fête du 1^{er} Mai et enfin ils ont demandé à ce que les bulletins de paie soient tamponnés, le comité a répondu qu'il le serait si un employé en faisait la demande.

► Recrutements personnels enseignants et administratifs

M. THOMAS informe qu'il y a cette année beaucoup de départs et beaucoup d'arrivées de personnels détachés. Parmi les contrats locaux, trois sont en partance, il s'agit de la coordinatrice de vie scolaire, un agent de sécurité pour la retraite et la bibliothécaire pour raisons personnelles. Les détachements des personnels expatriés ont tous été accordés mis à part celui d'une professeure des écoles qui est dans l'attente de l'accord. Une actuelle professeure des écoles en contrat local a vu son détachement lui être refusé et un recours a été déposé.

M. THOMAS annonce la tenue d'une commission de recrutement pour les postes en contrat local de bibliothécaire, coordinateur(trice) de vie scolaire, professeur de SVT, de mathématiques.

20H : départ de Mme BARRY

M. THOMAS présente la liste des personnels en contrat local à renouveler et dont le contrat arrive à terme à cette fin d'année scolaire. Il y a en tout 19 personnels.

ITEM#4	Point travaux
--------	---------------

Résumé des discussions

► appatams de l'école primaire et rénovation du gymnase du LFL

Mme TOULET informe que ces appatams seront construits pendant l'été, il s'agit d'un abri deux-roues et d'un magasin de stockage.

Pour la rénovation du gymnase, Mme TOULET explique la vétusté du revêtement du sol ainsi que le problème de débordements du caniveau, qui provoque des inondations à chaque grosse pluie. Trois entreprises ont déposé leurs propositions suivant un cadre de travaux à réaliser identique :

M. AIDAM propose de choisir la deuxième entreprise la moins-disante avec laquelle le prix a été renégocié.

Mme BARRY ayant donné sa procuration à M. AIDAM, M. AIDAM propose un vote sur ce choix :

VOTE	Nombre de votants : 6
Mainlevée	X
POUR	6
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Mme ADOU demande si les salles de classe seront remises en peinture cet été. Mme TOULET répond que, comme tous les ans, quelques salles le seront sur les deux sites.

► Etude à réaliser pour la réfection de deux bâtiments au LFL

Afin de poursuivre le projet immobilier avec la rénovation des deux bâtiments restants, un bureau d'étude, a proposé un devis à la demande du comité de gestion. Cette étude permet d'avoir un cahier des charges pour les entreprises qui souhaiteront soumissionner à l'appel d'offres de rénovation, et de le chiffrer le coût des travaux.. Ce cabinet a déposé également un devis d'étude pour construction de bureaux pour l'IRF. M. AIDAM souhaite que ces deux devis soient validés globalement.

M. AIDAM propose un vote pour les deux devis d'études pour rénovation des bâtiments du LFL et construction de bureaux de l'IRF :

VOTE	Nombre de votants : 6
Mainlevée	X
POUR	6
CONTRE	0
ABSTENTION	0

ITEM#5	Questions diverses
--------	--------------------

Résumé des discussions

► Ajout de questions dans le PV du 7 décembre 2022

Mme CHENEVOIS, représentante des personnels et parent d'élèves, a donné une liste de questions posées par les parents lors de l'AG du 7 décembre 2022 et souhaiterait que ces

questions apparaissent dans le compte-rendu qui a été validé avec cette réserve.

Les questions pour lesquelles le comité de gestion a donné son accord sont les suivantes :

- La participation financière de la section européenne a-t-elle été chiffrée car dans le budget présenté car dans le budget présenté elle est alignée sur celle de la section basket alors que cette dernière est plus coûteuse (enseignants, équipement) ? **AJOUT ACCEPTE PAR LE CG**
- Comment améliorer la communication de manière à augmenter l'attractivité du lycée ? par exemple la promotion des projets du secondaire à l'image de ceux du primaire ? **AJOUT ACCEPTE PAR LE CG**
- Préciser lorsqu'il est dit « tous les personnels » lors de la présentation de l'augmentation de la prime de transport, il s'agit en fait des personnels de droit local uniquement et préciser ce que cela représente en termes de pourcentage sur la totalité des personnes qui travaille au LFL. **AJOUT ACCEPTE PAR LE CG**

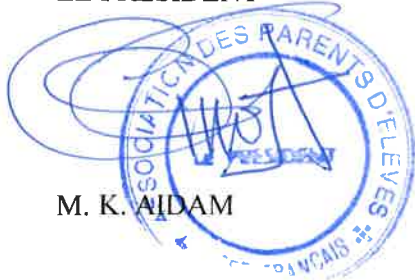
► Don à l'Amicale pour les partants

L'Amicale demande quel sera le montant donné par l'APELF pour participer au pot de fin d'année pour les partants de cette année ? M. AIDAM propose de conserver le montant de l'an passé.

M. AIDAM informe avoir été invité à visiter la bibliothèque d'AKPLANU et demande si des membres du comité de gestion serait également intéressé, M. THOMAS rappelle que la société AGR qui s'occupe du ramassage pour le recyclage au LFL et à l'école primaire, reverse par l'intermédiaire de l'APELF un montant à AKPLANU suivant le volume des déchets.

Fin de la réunion : 20h45

LE PRESIDENT



M. K. AIDAM

LA SECRETAIRE

Mme F. FOUCHARD

LE PROVISEUR

M. L. THOMAS